

BILAN SUR LES LANGUES OFFICIELLES 2022-2023

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre du Développement économique rural et ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, 2023.
No de catalogue : AC2-13F-PDF. ISSN : 2817-3287



Agence de
promotion économique
du Canada atlantique

Atlantic Canada
Opportunities
Agency

Canada 

RÉALISATIONS 2022-2023 POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ARTICLE 41

Partie VII de la *Loi sur les langues officielles*

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Ministre responsable :

L'honorable Ginette Petitpas Taylor

Ministre des Langues officielles et ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique

Administratrice générale :

Catherine Blewett

Présidente de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique

Catherine.Blewett@acoa-apeca.gc.ca / Tél. : 506-851-2271

Personne responsable des langues officielles (parties IV, V et VI de la *Loi sur les langues officielles [LLO]*) :

Stéphane Lagacé

Vice-président, Finances et Services corporatifs

Stephane.Lagace@ACOA-APECA.GC.CA / Tél. : 506-851-6438

Ginette LeBlanc

Conseillère principale, Langues officielles, équité en matière d'emploi et planification des RH

Ginette.leblanc@ACOA-APECA.GC.CA / Tél. : 506-851-6508

Coordonnateur national ou personne-ressource responsable de la mise en œuvre de l'article 41 (partie VII) de la LLO :

Eddie Rutanga

Gestionnaire, Collectivité et croissance inclusive

Eddie.Rutanga@ACOA-APECA.GC.CA / Tél. : (506) 874-9605

Nafissa Dramé Dia

Agente de programme, Collectivité et croissance inclusive

Renseignements généraux

Contexte

La Loi sur les langues officielles (LLO) exige que la présidente du Conseil du Trésor dépose un rapport annuel au Parlement portant sur l'exécution des programmes en matière de langues officielles au sein des institutions fédérales en lien avec les parties IV, V et VI de la LLO. Elle exige également que le/la ministre du Patrimoine canadien dépose un rapport annuel au Parlement sur la mise en œuvre de l'article 41 (partie VII de la LLO) par les institutions fédérales. Les responsabilités du/de la ministre du Patrimoine canadien en matière de langues officielles ont été déléguées à la ministre des Langues officielles et ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique.

Le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) et le ministère du Patrimoine canadien (PCH) travaillent de concert pour coordonner de façon efficace la collecte des renseignements requis pour la préparation de ces deux rapports annuels.

Instructions

Cette année, votre institution est appelée à produire un Bilan sur les langues officielles. Votre bilan dûment rempli devra être transmis électroniquement au plus tard le 31 mai 2023 :

1. *Le questionnaire de Patrimoine canadien (PCH) pour la partie VII (en format Word ci-joint) devra continuer d'être soumis par courriel à portail41-gateway41.pch@canada.ca cette année.*

2. *Nous utiliserons vos données statistiques, que nous obtiendrons par le biais du Système d'information sur les postes et la classification au 31 mars 2023.*

Nous tenons à vous rappeler qu'il revient aux institutions fédérales de communiquer les résultats de leur Bilan sur la mise en œuvre des parties IV, V, VI et VII de la LLO au Commissariat aux langues officielles (comm@clo-ocol.gc.ca) et aux deux comités parlementaires permanents des langues officielles (ollo@sen.parl.gc.ca et lang@parl.gc.ca), ainsi qu'aux principaux intervenants communautaires, soit la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (info@fcfa.ca) et le Quebec Community Groups Network (info@qcgnc.ca).

Veillez noter que les institutions qui ne soumettent pas un bilan pour 2022-2023 au SCT et à PCH après avoir été appelées à le faire, peuvent être mentionnées dans le Rapport annuel sur les langues officielles 2022-2023.

Partie VII de la Loi sur les langues officielles

Favoriser l'épanouissement et le développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire et la promotion du français et de l'anglais dans la société canadienne

Toutes les institutions fédérales devraient répondre à toutes les questions. Les renseignements recueillis dans le cadre de ce processus sont utilisés par Patrimoine canadien pour préparer le Rapport annuel sur les langues officielles, les Recueils des bonnes pratiques pour la partie VII et d'autres outils pour appuyer les institutions fédérales dans la mise en œuvre de la partie VII de la Loi sur les langues officielles.

Dialogues continus

1. *Comment votre institution s'assure-t-elle de connaître les priorités et les besoins des **communautés francophones** en situation minoritaire (à l'extérieur du Québec) et des **communautés d'expression anglaise** au Québec?*

Veillez préciser les moyens utilisés, identifier les organismes et/ou les communautés avec lesquels vous avez été en communication ainsi que la manière dont vous avez tenu compte des priorités et besoins de ces communautés lors de la planification de vos activités.

Dans son Plan d'action interne pour les langues officielles 2022-2023, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) a mis en œuvre plusieurs activités qui lui ont permis de mieux comprendre les priorités et les besoins des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) du Canada atlantique.

- Au cours de la dernière année, le gouvernement du Canada, par l'intermédiaire de Patrimoine canadien (PCH), a mené un grand nombre consultations auprès des CLOSM en vue d'élaborer le Plan d'action pour les langues officielles 2023 – 2028. L'équipe Collectivités et croissance inclusive du siège social de l'APECA a participé activement à toutes les consultations en choisissant à l'avance tous les intervenants du Canada atlantique, en y assistant en tant que membre et en animant un groupe de discussion.

Le 19 octobre 2022, l'APECA a organisé une rencontre de suivi avec les représentants des CLOSM du Canada atlantique pour veiller à ce que leurs préoccupations aient été bien prises en compte.

- De plus, le personnel des bureaux régionaux de l'APECA s'est assuré d'être au courant des priorités des CLOSM.
 - Par exemple, le bureau de l'APECA au Nouveau-Brunswick (N.-B.) collabore régulièrement avec les organisations de CLOSM, comme celles énumérées ci-dessous, et les consulte :
 - Le Conseil économique du Nouveau-Brunswick Inc.;
 - L'Association des municipalités francophones du Nouveau-Brunswick;
 - Les nouvelles entités créées lors de la réforme municipale, les commissions de développement économique régionales;
 - La Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick;
 - L'Université de Moncton et ses trois campus (Moncton, Shippagan, Edmundston);
 - Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB);
 - CCNB-Innov;
 - La Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick;
 - La Société nationale de l'Acadie;
 - Le Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE) du Canada;

- Divers organismes à but non lucratif, notamment :
 - Véloroute de la Péninsule acadienne Inc.;
 - Les Amis du Village Historique Acadien Inc.;
 - La Ruche Chaleur Inc.;
 - Ekko Acadie Inc.

○ En 2022-2023, les deux principaux organismes non gouvernementaux avec lesquels l'APECA a travaillé à T.-N.-L. pour répondre aux besoins de la communauté francophone sont Horizon TNL et la Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador.

Le bureau de l'APECA à T.-N.-L. entretient une relation de longue date avec les deux organismes et il discute et collabore régulièrement avec eux pour déterminer si leurs projets et priorités correspondent au mandat de développement économique du bureau de l'APECA à T.-N.-L.

• En plus des échanges et de la communication avec les membres des CLOSM, l'APECA finance des projets visant à cerner les priorités et les besoins.

○ Le bureau de l'APECA au N.-B., a versé 266 000 \$ à la Corporation au bénéfice du développement communautaire (CBDC) Péninsule acadienne pour appuyer l'accès des entreprises du Nord-Est à des cohortes d'accélérateurs d'entreprises tout en élaborant un modèle d'accélérateur et d'incubateur d'entreprises (AIE) pour les petites et moyennes entreprises (PME) des régions Restigouche et Chaleur, de la Péninsule acadienne et de la région de Miramichi.

Ce projet comprend deux volets. Le premier vise à appuyer l'accès des jeunes entreprises, de l'étape de démarrage jusqu'à cinq ans après leur lancement, aux programmes d'accélérateur offerts au N.-B., ou ailleurs, afin de faciliter l'acquisition de compétences spécialisées, grâce au mentorat de haut niveau et à de bonnes pratiques en matière de croissance des entreprises. Le second vise à faire appel à un cabinet d'experts-conseils pour aider les intervenants de l'écosystème des entreprises en démarrage du Nord-Est de la province à élaborer un modèle d'AIE adapté aux besoins des entreprises de la région.

Des échanges préliminaires entre l'Agence et la CBDC Péninsule sur les besoins des PME dans ces CLOSM ont donné lieu à des discussions approfondies et à une collaboration entre les quatre CBDC du Nord-Est et Femmes en Affaires N.-B., confirmant ce qui suit :

- a) il y avait un manque d'accélérateurs offrant du mentorat et de la formation aux PME dans le Nord-Est;
- b) dans le Nord-Est, il y avait de 30 à 38 entrepreneurs par année qui participeraient à des programmes d'accélérateur;
- c) le soutien financier minimal requis pour inciter les entrepreneurs à utiliser ce service d'accélérateur devrait représenter de 75 à 85 p. 100 des coûts du programme.

Le projet AIE Nord-Est a été présenté par la CBDC Péninsule au nom des quatre CBDC et de Femmes en Affaires N.-B. La précieuse collaboration des trois bureaux régionaux de Travail NB est validée par le soutien financier que la Province du Nouveau-Brunswick accorde à ce projet.

Le projet cadre directement avec les priorités stratégiques de 2022-2023 du bureau de l'APECA au N.-B.

Les résultats attendus sont les suivants :

1. 60 entreprises auront achevé un programme d'accélérateur sur une période de deux ans;
2. La création de 120 emplois sur une période de trois ans;
3. L'élaboration d'un modèle d'AIE pour le Nord-Est.

- En Nouvelle-Écosse (N.-É.), le personnel de l'APECA discute directement et régulièrement des priorités avec les membres des CLOSM.

Les membres du personnel qui sont bilingues offrent des services aux requérants, quel que soit l'endroit où ils se trouvent, en utilisant la vidéoconférence lorsqu'un bénéficiaire choisit un service en français et lorsque la capacité bilingue est insuffisante.

Les agents d'affaires partagent des locaux avec des organisations francophones dans les CLOSM, telles que le Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse et les CBDC.

Le personnel de l'APECA rencontre également les directeurs généraux municipaux des CLOSM pour discuter de leurs priorités. Le personnel a consulté directement la directrice générale et les membres du conseil d'administration du Congrès mondial acadien 2024, avec le Conseil des arts de Chéticamp, la Société Touristique Bon Temps d'Argyle, le Village historique acadien de la Nouvelle-Écosse et la Société Mi-Carême.

Clare, Argyle, Richmond et Chéticamp sont les plus importantes CLOSM de la N.-É. . Des investissements ont été faits dans ces communautés ainsi que dans des régions plus petites telles que Pomquet et Chezsetcook.

Résultats concrets

2. Veuillez souligner les mesures positives prises par votre institution pour favoriser l'épanouissement et le développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Veuillez inclure des activités qui se tiennent dans les régions, le cas échéant. Veuillez décrire les initiatives, les incidences, les facteurs de succès et les résultats.

Au cours de l'exercice 2022-2023, l'APECA a soutenu plusieurs projets visant l'épanouissement et le développement des CLOSM du Canada atlantique.

- Au niveau pan atlantique, l'APECA a approuvé, au bénéfice des quatre organismes du RDÉE du Canada atlantique, un projet de développement durable appelé « IMPACT, vers une économie responsable et durable en Atlantique ». Le coût de ce projet est de 1 600 000 \$ sur quatre ans.

Ce projet vise à permettre aux entreprises et aux organisations détenues et exploitées par des Acadiens et des francophones de croître et d'être concurrentielles dans le contexte des nouvelles réalités des marchés nationaux et mondiaux.

Le projet IMPACT offrira une formation, une structure et des outils essentiels aux quatre RDÉE du Canada atlantique, afin que ces organismes soient en mesure de fournir des conseils stratégiques sur le développement d'entreprises durables.

De plus, dans le cadre du projet IMPACT, on offrira, sur une période de quatre ans, une formation à 100 gestionnaires de 50 entreprises des communautés acadiennes et francophones, afin qu'ils puissent participer de façon significative à la mise en place de processus de développement d'entreprises durables.

- Au Nouveau-Brunswick, l'APECA versera 456 325 \$ sur deux ans à INNOV, le bureau de recherche appliquée et d'innovation du CCNB, afin de permettre la mise en place et le transfert de technologies de moulage par infusion sous vide (MISV) et de moulage par transfert de résine légère (MTRL) au sein d'entreprises de divers secteurs manufacturiers du Canada atlantique.

L'objectif stratégique du projet est d'accroître l'innovation et la productivité au bénéfice de multiples secteurs manufacturiers du Nouveau-Brunswick et du Canada atlantique. Le projet comprend la mise en œuvre d'une capacité supplémentaire en matière d'équipement et d'expertise liés aux technologies de moulage sous vide au Centre

d'expertise en matériaux avancés du CCNB-INNOV à Caraquet, grâce à l'aide d'experts techniques de la France et au transfert de compétences au moyen d'ateliers pratiques offerts directement aux entreprises.

Le MISV et le MTRL, qui sont utilisés à grande échelle en Europe, aux États-Unis et plus récemment, au centre du Canada, sont presque inexistantes au Canada atlantique. Le MISV est utilisé dans les secteurs de l'aérospatiale, des énergies renouvelables (éoliennes) et de la construction navale, tandis que le MTRL intéresse le secteur des transports, notamment l'aérospatiale, le transport en commun et le transport routier. Ces processus offrent de nombreux avantages tels que la réduction des coûts de fabrication, la protection de la santé des travailleurs, et la fabrication de pièces de géométrie complexe de grande taille.

Le projet favorise concrètement l'adoption de nouveaux processus de fabrication de pointe en fournissant un soutien technique sur mesure aux entreprises qui, à l'heure actuelle, n'ont que peu ou pas de capacité ou de culture d'innovation pour intégrer de tels processus ou équipements de pointe. Ces améliorations peuvent aider les entreprises à augmenter leur productivité et leur rentabilité, ainsi qu'à recruter et à maintenir en poste des employés qualifiés.

Ce projet a permis d'accroître la capacité technique au sein de l'entreprise. Les compétences de la main-d'œuvre ont été perfectionnées grâce à des ateliers de formation, des protocoles de santé et de sécurité ont été élaborés et l'entreprise s'attend à ce que ce transfert de technologie génère des revenus supplémentaires au cours des trois prochaines années.

- Le projet Place aux compétences (PAC) – Soutenir l'apprentissage expérientiel, qui est offert dans les écoles francophones et qui est financé par le bureau de l'APECA au N.-B., en est un autre exemple. Il vise à soutenir des projets innovateurs dans les écoles francophones de la province afin d'améliorer les compétences et les aptitudes que les jeunes acquièrent à l'école et qui leur seront utiles dans leur cheminement vie-carrière.

L'économie de plus en plus numérique entraînera des perturbations sur le marché du travail, notamment au Canada atlantique.

Le projet PAC offre de la formation et de l'accompagnement aux jeunes et aux intervenants participant à l'élaboration de projets entrepreneuriaux et technologiques et fait la promotion de ces projets. En collaboration avec plusieurs partenaires, le projet PAC permet aux élèves des districts scolaires francophones du Nord-Ouest, Nord-Est et du Sud du N.-B. de développer leurs compétences.

Cette collaboration permet au projet PAC de maximiser l'efficacité, les retombées et la portée du fonds d'appui qui soutient l'élaboration de projets entrepreneuriaux et technologiques dans les écoles francophones du N.-B. Elle améliore aussi la qualité de l'apprentissage, la participation des partenaires et le niveau de compétences des élèves, des enseignants et des intervenants scolaires du N.-B. Ce projet, qui correspond aux priorités de l'Agence dans le cadre de la Stratégie de croissance pour l'Atlantique et le Plan pour l'innovation et les compétences, favorise des collectivités résilientes et diversifiées sur le plan économique, en encourageant les jeunes à acquérir des compétences entrepreneuriales.

Le projet améliore aussi la qualité de l'apprentissage, la participation des partenaires et les niveaux de compétences des élèves ainsi que des enseignants et des intervenants scolaires du N.-B. en offrant aux enseignants plus de 100 formations par année.

Le projet favorise la création de partenariats entre les secteurs public et privé, garde les jeunes dans les régions et expose ces derniers à un apprentissage par l'expérience en entreprise dans le cadre de leur éducation scolaire. Le projet PAC, qui mène à bien plus de 1 000 projets technologiques par année dans les écoles francophones du N.-B. et plus de 75 projets entrepreneuriaux pour les jeunes, est le premier projet qui collabore avec toutes les écoles ainsi que le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance pour doter les jeunes des compétences dont ils ont besoin pour être prêts pour le marché du travail de l'avenir.

3. Veuillez souligner les mesures positives prises par votre institution ayant contribué à *favoriser la pleine reconnaissance et de l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne.*

Veuillez inclure des activités qui se tiennent dans les régions, le cas échéant. Veuillez décrire les initiatives, les incidences, les facteurs de succès et les résultats.

- Pour promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français dans la société canadienne, l'APECA a soutenu, grâce à ses divers programmes et bureaux régionaux, plusieurs projets au profit des communautés francophones.

Outre ses programmes courants auxquels les communautés francophones sont admissibles, l'APECA met également en œuvre l'Initiative de développement économique, dans le cadre de laquelle 1,1 million de dollars sont prévus exclusivement pour des projets francophones stratégiques chaque année.

L'APECA examine continuellement, par l'intermédiaire de groupes de travail composés de personnes occupant des postes de divers niveaux hiérarchiques, la mise en œuvre des outils adoptés afin de veiller à ce que le français soit utilisé comme langue dans laquelle l'information est communiquée pour tout projet ayant une incidence sur la communauté francophone, chaque fois que cela est nécessaire.

Les employés sont encouragés à s'exprimer dans la langue de leur choix et reçoivent de l'aide lorsqu'ils ont besoin d'améliorer leurs compétences linguistiques.

Les bureaux régionaux, comme le bureau de l'APECA en N.-É., s'engagent à offrir des services dans les deux langues officielles. Pour ce faire, il faut offrir activement le service dans la langue officielle choisie par le bénéficiaire et s'assurer que le membre du personnel de l'APECA désigné est en mesure de fournir des services dans cette langue.

- En octobre 2022, l'APECA et la Province du Nouveau-Brunswick ont cofinancé un projet géré par le Conseil multiculturel du Nouveau-Brunswick (CMNB) afin d'améliorer les mesures de soutien à l'emploi offertes aux immigrants. Le CMNB a proposé deux initiatives de soutien distinctes : l'une intitulée « Lancement des compétences » et l'autre « Bon départ à l'emploi ». Ces initiatives visent à soutenir l'intégration rapide des immigrants dans les communautés du Nouveau-Brunswick afin d'accélérer leur accès à l'emploi et leur établissement dans la province.

L'initiative Lancement des compétences est un programme de développement intensif, fondé sur des cohortes, qui soutient les immigrants ayant rencontré des obstacles importants lors de leur intégration au marché du travail du Nouveau-Brunswick. Les mesures de soutien comprennent l'amélioration des compétences linguistiques, l'établissement de relations professionnelles et le mentorat, l'acquisition de compétences essentielles de base en milieu de travail, telles que la rédaction d'un curriculum vitæ, la simulation d'entrevues d'emploi et une formation de base en matière de santé et de sécurité au travail.

Ces services ont fait l'objet d'un projet pilote mené par le CMNB en 2021-2022, qui a donné des résultats impressionnants en matière de soutien aux nouveaux arrivants participants et d'aide à leurs efforts pour trouver un emploi dans la province afin de soutenir leur établissement et leur intégration.

Un projet élargi lancé en octobre 2022 comprenait l'adaptation et la traduction du matériel de formation élaboré pour le projet pilote et l'ajout de cohortes francophones désignées pour répondre aux besoins uniques des immigrants francophones qui s'installent dans les communautés du Nouveau-Brunswick, notamment dans les communautés moins peuplées du nord du Nouveau-Brunswick.

- Au cours de l'exercice 2022-2023, le bureau de l'APECA à T.-N.-L. a travaillé avec Horizon TNL à une initiative qui fournira des programmes et des services pour soutenir l'immigration francophone à T.-N.-L.

T.-N.-L. est confrontée à d'importants défis démographiques liés au vieillissement de la population et à la baisse du taux de natalité. Le maintien en poste des nouveaux arrivants qualifiés a été désigné comme l'une des solutions à ce problème.

L'objectif du projet est de combler les pénuries de main-d'œuvre existantes et de renforcer la diversité culturelle et sociale de la province. L'Agence a versé un financement de 137 178 \$. Le ministère de l'Immigration de T.-N.-L. a également investi 60 846 \$ dans le projet.

Plus précisément, cette initiative soutient le Plan d'action fédéral-provincial-territorial (FPT) du gouvernement du Canada pour l'accroissement de l'immigration francophone et la stratégie « La voie à suivre en matière d'immigration » du gouvernement de T.-N.-L., ainsi que les priorités du ministère provincial de l'Immigration, de la Croissance démographique et des Compétences.

Avec le soutien du bureau de l'APECA à T.-N.-L., Horizon TNL embauchera un agent de ressources en immigration à temps plein pour élaborer et mettre en œuvre une gamme complète de programmes et de services à l'appui de l'immigration francophone. Cette ressource fournira des efforts ciblés de recrutement et de maintien en poste aux employeurs de la province et aux immigrants francophones dans le but d'accroître la mobilisation des employeurs et d'augmenter le nombre d'immigrants francophones qui s'installent dans la province.

Horizon TNL y parviendra en réalisant les activités suivantes :

(1) Mobilisation des employeurs

- Sensibiliser les employeurs aux avantages de l'immigration économique bilingue et de l'embauche de candidats immigrants francophones bilingues.
- Encadrer et guider tous les participants tout au long du processus de recrutement et de maintien en poste.
- Proposer des ateliers sur le multiculturalisme en français et en anglais.

(2) Participation à des salons de l'emploi nationaux et internationaux et préparation à l'emploi.

- Maintenir la participation à *Destination Canada* et au Salon virtuel.
- Participer à plus de salons de l'emploi et de missions (secteurs tels que les technologies de l'information, les soins de santé, l'éducation, l'industrie manufacturière et les océans).

(3) Soutien personnalisé au recrutement

- Organiser des salons de l'emploi virtuels personnalisés et ciblés entre les candidats intéressés et les employeurs de T.-N.-L.
- De 40 à 120 séances individuelles entre 2022 et 2024.

(4) Possibilités de partenariat et développement de réseaux pour :

- Améliorer l'efficacité et l'efficience des programmes et des services de base;
- Déterminer les participants (immigrants et employeurs potentiels) pour les programmes et services;
- Promouvoir le rôle de l'organisation dans l'immigration provinciale, renforcer les partenariats et la visibilité du RDÉE TNL.

• Par l'intermédiaire du bureau de l'APECA en , une contribution de 125 000 \$ a été versée pour aider la Fédération culturelle acadienne de la Nouvelle-Écosse à organiser la Fête nationale de l'Acadie le 15 août 2022. L'événement a eu lieu à Argyle, l'une des deux communautés qui accueillent le Congrès mondial acadien 2024. L'événement a offert une visibilité qui pourrait permettre d'attirer davantage de participants (francophones et anglophones) à l'événement de 2024.

○ De plus, 89 080 \$ ont été versés à la Société nationale de l'Acadie pour la mise en œuvre de projets tels qu'une mission commerciale entre le Canada atlantique et Saint-Pierre-et-Miquelon. Ces activités démontrent que le Canada est un pays bilingue et qu'il a la capacité de travailler dans les deux langues officielles.

- À l'Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.), plusieurs projets ont été financés pour favoriser la pleine reconnaissance du français et de l'anglais au Canada atlantique.

Au cours de l'exercice 2021-2022, le bureau de l'APECA à l'Î.-P.-É. et Tourisme a versé au RDÉE Î.-P.-É. un financement de 246 750 \$ pour la mise en œuvre de son programme d'emploi d'été nommé Programme d'entrepreneurship régional, communautaire et économique (PERCÉ) en 2022 et 2023. L'objectif du PERCÉ est de rapatrier les étudiants francophones de l'Î.-P.-É. pour qu'ils retournent dans la province après leurs études postsecondaires et de faire en sorte que ceux qui ont poursuivi leurs études postsecondaires dans la province restent dans la province. Le programme a permis à ces étudiants ou à des diplômés récents de travailler pendant douze semaines dans leur domaine d'études respectif. Le programme a également incité les employeurs à embaucher des candidats francophones et bilingues de qualité.

Le programme vise l'embauche d'étudiants de moins de 30 ans qui souhaitent acquérir une expérience professionnelle dans leur domaine d'études, qui cherchent activement un emploi, qui veulent revenir à l'Î.-P.-É. pour y travailler, qui ont des capacités francophones et qui ont terminé leurs études ou sont sur le point de les terminer.

Un comité de sélection, dirigé par le client, a accepté et évalué les candidatures d'étudiants de niveau postsecondaire. Le PERCÉ a donné la priorité aux étudiants originaires de l'Î.-P.-É. qui poursuivaient leurs études ailleurs que dans la province et qui n'avaient pas participé au programme auparavant. Les participants doivent être capables de communiquer en français; les aptitudes à communiquer en français sont considérées comme un atout pour ce qui est de servir un marché international ainsi que le marché local, qui compte un nombre croissant d'immigrants francophones.

En 2022, le RDÉE a ciblé 35 étudiants ou jeunes de moins de 30 ans et les a jumelés avec des employeurs appropriés. Le comité de sélection a également évalué les demandes des employeurs, dans le but de déterminer ceux qui se jumelleraient le mieux avec candidats du programme. L'un des principaux critères pour les employeurs potentiels était leur capacité de fournir un emploi permanent après le stage. Une autre considération était de fournir une personne qualifiée qui répondait aux besoins à long terme de l'employeur, plutôt que de se contenter d'occuper un emploi d'été.

Une fois que les participants ont été sélectionnés, ils ont reçu une formation d'une semaine qui les a préparés au marché du travail. La formation a permis d'exposer les étudiants aux attentes du marché du travail et de leur présenter le large éventail de possibilités d'emploi qui existent à l'Î.-P.-É., notamment au moyen de visites d'employeurs. Après la formation, les étudiants ont commencé leur stage. Le personnel du PERCÉ a continué à soutenir les étudiants et les employeurs tout au long des stages de 12 semaines et a procédé à des évaluations à la fin du programme.

Les objectifs primordiaux du projet, tels qu'ils ont été définis par le client, étaient notamment les suivants :

1. Aider les jeunes de la province à reconnaître les possibilités économiques au sein de leur communauté;
2. Offrir aux jeunes la possibilité d'acquérir une expérience professionnelle dans leur domaine d'études;
3. Établir une stratégie de communication et de promotion pour faire connaître les programmes existants du RDÉE Î.-P.-É. afin d'améliorer l'employabilité des étudiants aux yeux des employeurs;
4. Promouvoir les possibilités qu'offrent les secteurs du tourisme, du développement rural et de l'économie du savoir;
5. Démontrer clairement la confiance dans le potentiel des jeunes de la région;
6. Servir trois groupes de clients : les jeunes étudiants francophones, les employeurs et les communautés.

Collaborations clés

4. *Votre institution a-t-elle collaboré avec d'autres institutions fédérales ou des partenaires (groupes de travail sectoriels, municipalités, provinces et territoires, institutions postsecondaires, le secteur privé) dans le cadre d'un programme, d'un projet ou de toute autre initiative visant l'épanouissement et le développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire et/ou la promotion du français et de l'anglais dans la société canadienne? Veuillez décrire ces collaborations et partenariats, les résultats obtenus ainsi que les facteurs de succès.*

L'APECA a plusieurs partenaires (gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, municipalités, établissements postsecondaires, organismes sans but lucratif, secteur privé) avec lesquels elle collabore de façon continue. Ces partenaires sont consultés pour la réalisation d'études, l'élaboration de stratégies ou de programmes ou le financement conjoint de projets afin d'accroître la vitalité des CLOSM et de promouvoir le français et l'anglais dans la société canadienne.

- Au Nouveau-Brunswick, l'APECA a versé 500 000 \$ dans le cadre du projet Carrefour COOP, qui a été élaboré par l'organisme Carrefour Coop Ltée de Lamèque, dans la Péninsule acadienne, et qui est géré par celui-ci. Le projet vise la création d'un centre d'interprétation du mouvement coopératif acadien, de l'industrie de la pêche et des énergies renouvelables, tout en offrant de multiples attractions et expériences éducatives, culturelles, patrimoniales, récréotouristiques et environnementales. Ce projet intégrera l'ancien immeuble d'UNI Coopérative financière de Lamèque ainsi qu'un hangar de pêche patrimonial construit en 1886. Le centre prévoit de proposer des offres touristiques en collaboration avec les attractions existantes dans la Péninsule acadienne.

La région, qui possède une solide culture historique de collaboration, a appuyé ce projet de 2,3 millions de dollars au moyen d'une contribution de 760 000 \$ provenant d'une campagne de financement communautaire. Les promoteurs ont travaillé en étroite collaboration avec l'APECA, PCH, le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux du N.-B. et la Société de développement régional du N.-B. afin de façonner le projet et d'obtenir du financement.

Le projet permet de fidéliser davantage les visiteurs et de générer des retombées économiques supplémentaires pour l'écosystème touristique, l'hébergement, les restaurants et les expériences touristiques régionales. Il est prévu que deux emplois directs ainsi que dix emplois indirects, grâce aux concessions, seront créés tous les ans.

Le Carrefour COOP Ltée et ses membres travaillent à la revitalisation de l'offre culturelle et touristique des îles. Dans l'ensemble, le projet compte cinq volets :

1. Activités éducatives : divers thèmes s'adressant aux jeunes et au grand public;
2. Patrimoine : mise en contexte du mouvement coopératif en Acadie et de l'industrie de la pêche au cours du dernier siècle, y compris divers artefacts et des reproductions numériques en réalité virtuelle;
3. Culture : activités culturelles et artistiques diverses avec démonstrations de savoir-faire sur place et petits spectacles présentés régulièrement par des artistes locaux et de renommée;
4. Énergies renouvelables : maquettes et présentations audiovisuelles sur les différentes formes d'énergies renouvelables, utilisation intelligente de l'électricité et jeux éducatifs sur place pour les jeunes en partenariat avec Énergie NB;
5. Tourisme : plusieurs activités touristiques sont prévues, y compris des sorties en mer, la location de vélos en lien avec la piste cyclable Véloroute de la Péninsule acadienne et un volet gastronomique mettant en vedette les produits de la mer et divers produits locaux.

La création d'un carrefour coopératif à Lamèque mettra en valeur l'histoire de la collaboration en Acadie et la culture des îles, en plus d'enrichir l'offre touristique de la Péninsule acadienne.

- Le bureau de l'APECA à T.-N.-L. collabore en permanence avec le ministère de l'Immigration, de la Croissance démographique et des Compétences de et a été largement consulté au sujet de toutes les initiatives. Il a joué un rôle déterminant en travaillant en étroite collaboration avec les groupes francophones pour s'assurer que toutes les activités correspondent aux besoins de la communauté francophone.

- En N.-É., le personnel de l'APECA rencontre régulièrement le personnel des programmes du PCH afin d'échanger des pratiques exemplaires et de surveiller conjointement des projets tels que le Congrès mondial acadien 2024.

Le 7 novembre 2022, le ministère du Travail, des Compétences et de l'Immigration et le ministère des Affaires acadiennes et de la Francophonie de la N.-É. ont publié un plan d'action pour l'immigration francophone. Le personnel de l'Agence a assisté aux réunions du groupe de travail et a été invité à formuler des commentaires sur le plan.

- Un investissement de 60 000 \$ a été versé à une entreprise du secteur privé à Chéticamp au titre du Fonds d'aide au tourisme. Ce projet est le seul accord qui a été conclu en français en N.-É. dans le cadre du Fonds d'aide au tourisme. Un agent de projet bilingue est intervenu pour fournir un service virtuel en français.

COVID-19

5. Votre institution a-t-elle des mesures en place pour répondre à la pandémie de COVID-19 (incluant des mesures reliées à la relance économique)? Si oui, comment avez-vous considéré les besoins des communautés de langue officielle en situation minoritaire et la promotion du français de l'anglais dans la mise en œuvre de ces mesures? Veuillez décrire vos activités ainsi que les résultats.

En 2022-2023, diverses initiatives de relance après la pandémie ont permis à l'APECA de travailler avec les communautés incluant les CLOSM de toute la région pour investir dans des infrastructures et des entreprises commerciales essentielles

- Le Fonds canadien de revitalisation des communautés (FCRC) a offert aux petites communautés rurales une occasion unique d'accéder à des fonds publics pour faciliter la réalisation d'importants projets d'infrastructure faisant appel à de multiples intervenants et organismes de financement. Dans le cadre de ce programme, l'APECA a soutenu un total de dix projets pour les communautés francophones pour une valeur de 748 814 \$.
- Le Fonds d'aide au tourisme a été un outil important pour aider l'industrie touristique vitale dans les petites régions des CLOSM à se remettre des années de difficultés causées par la COVID-19, et pour mettre sur pied une offre plus solide qui profitera aux CLOSM à l'avenir. L'APECA a soutenu un total de quinze projets pour les communautés francophones pour un montant total de 1 121 288 \$.
- Plus récemment, l'initiative Redécouvrir nos centres-villes a également stimulé la collaboration entre les intervenants au sein des communautés, tels que le gouvernement municipal, la chambre de commerce, l'organisme d'amélioration des affaires et les propriétaires fonciers, afin de revitaliser les centres-villes et d'attirer des visiteurs dans les entreprises locales. L'APECA a apporté un soutien à six projets proposés par des communautés francophones pour un total de 462 765 \$.

L'un de ces projets a vu par exemple la Chambre de commerce du Grand Bathurst, Downtown Bathurst Centreville et la Ville de Bathurst collaborer à la réanimation des rues principales au moyen d'une stratégie de marketing sur le Web et les médias sociaux, de la coordination d'événements, de fêtes de quartier au centre-ville, d'une fin de semaine des amuseurs publics et d'une fête pour la veille du jour de l'An au centre-ville.

Ces programmes ponctuels de relance après la pandémie ont donné à l'APECA la flexibilité nécessaire pour soutenir le développement économique dans de nombreuses petites communautés organisant des projets qui ne sont pas admissibles dans le cadre de son programme habituel. Les investissements réalisés dans le cadre de ces programmes ponctuels ont facilité la consultation et la collaboration entre les intervenants de la communauté.

En plus de ces programmes de relance, l'Agence a adopté un modèle de service client hybride qui lui permet désormais de fournir des services, quel que soit le lieu où se trouve le candidat.